

# FOIRE AUX QUESTIONS

## Q 1 : Quelles sont les horaires de la bibliothèque ?

R 1 : La bibliothèque est ouverte du dimanche au jeudi de **08:30 à 16:00**

## Q 2 : La bibliothèque est-elle ouverte pendant les vacances et les jours fériés ?

R 2 : La bibliothèque est ouverte la première semaine des vacances (**l'hiver et printemps**) sauf les jours fériés.

## Q 3 : J'ai perdu, abimé ma carte de bibliothèque, comment faire ?

R 3 : La procédure est simple,

- Si vous avez **abimé** votre carte, la bibliothèque vous délivre une autre, il suffit de ramener la carte abimé et une photo personnelle à la bibliothèque de la faculté.
- Si par contre vous l'avez **perdu**, vous devez ramener une déclaration sur l'honneur signée et légalisée à l'APC + une photo personnelle à la bibliothèque.

## Q 4 : J'ai perdu un livre, comment faire ?

R 4 : Selon la section sanction du règlement interne de la bibliothèque, tout document perdu ou détérioré devra être racheté ou remboursé par lecteur comme suit :

- Le rachat du document dans sa version originale et intégrale, ou bien :
- Le remboursement à raison de trois (**05**) fois le prix pour l'étudiant (LMD, Master, Doctorat), cinq (**07**) fois le prix pour l'enseignant.

## Q 5 : Dans la bibliothèque, pourra-t-on m'aider dans mes recherches ?

R 5 : Oui des bibliothécaires sont là pour vous aider dans vos recherches, répondre à vos questions documentaires, vous guider dans les collections, utiliser le catalogue et localiser un document dans la bibliothèque.

## Q 6 : Comment obtenir un compte utilisateur SNDL ?

R 6 : Si vous êtes **enseignant** universitaire ou étudiant en **Master 2, Doctorat**, veuillez demander votre compte SNDL auprès de la bibliothèque centrale de votre université.

## Q 7 : Je suis un étudiant d'une autre université !je veux consulter le fond documentaire de la bibliothèque ?

R 7 : Vous devez avoir une autorisation de consultation de la part de votre université. Cette dernière devra être présentée l'ors de votre visite à la bibliothèque de la faculté.

## Q 8 : Je veux consulter une thèse ou télécharger son texte intégral ?

R 8 :

- Pour consulté une thèse de **Magister ou Doctorat** vous devez vous présenter à la **bibliothèque centrale** avec votre carte de bibliothèque, ses thèses sont exclues de prêt.
- Pour consulté une thèse de **Licence ou Master 2** vous devez vous présenter à la **bibliothèque de la faculté** avec votre carte de bibliothèque, ces thèses sont exclues de prêt.

- Pour télécharger une thèse de **Magister ou Doctorat**, le dépôt institutionnel de l'université **DSpace** contient la totalité des thèses sur leurs formats **PDF**.

**Q 9 : Je ne s'ais pas rechercher un document dans le catalogue de la bibliothèque ?**

**R 9 :** Consulté la page **aide** dans le catalogue et n'hésitez pas à demander une petite démonstration aux bibliothécaires si besoin.

**Q 10 : Puis-je consulté INTERNET ?**

**R 10 :** Il y a deux (02) salles connectées à internet en troisième étage, vous pouvez également accès à internet dans les salles de lecture avec vos pc portables.